

Cote du document: EB 2018/124/R.6
Date: 11 septembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent deuxième session du Comité de l'évaluation

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-quatrième session
Rome, 11-13 septembre 2018

Pour: Information

Procès-verbal de la cent deuxième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa cent deuxième session, tenue le 4 septembre 2018.
2. Le procès-verbal a été approuvé par le Comité de l'évaluation. Il sera communiqué au Conseil d'administration et servira de base au rapport verbal que le président du Comité présentera au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la session

3. Participent à la session les membres du Comité représentant la France, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, le Nigéria, les Pays-Bas et la Suisse, ainsi que des observateurs de la Belgique, la Chine, l'Italie et la République dominicaine. Assistent également à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Directeur adjoint d'IOE; le Vice-Président adjoint, Département de la gestion des programmes; le Vice-Président adjoint, Département de la stratégie et des savoirs; le Directeur par intérim de la Division des politiques et des résultats opérationnels et Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre; le Directeur par intérim de la Division Afrique orientale et australe; la Secrétaire du FIDA par intérim, et d'autres membres du personnel du FIDA.
4. M. Joseph Eichenberger, Évaluateur en chef, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et président du groupe chargé de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA, participe par vidéoconférence aux délibérations sur la version révisée du document d'orientation sur ce thème.
5. Son Excellence Mme Lineo Irene Molise-Mabusela, Ambassadrice et Représentante permanente du Royaume du Lesotho auprès du FIDA, participe également en qualité d'observatrice au débat sur l'évaluation de la performance du Programme d'intermédiation financière rurale au Lesotho.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

6. Les points de l'ordre du jour provisoire sont les suivants: i) Ouverture de la session; ii) Adoption de l'ordre du jour; iii) Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; iv) Évaluation de la performance du Programme d'amélioration des racines et tubercules au Ghana; v) Évaluation de la performance du Programme d'intermédiation financière rurale au Lesotho; vi) Version révisée du document d'orientation relatif à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA; vii) Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI); viii) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE); ix) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), et x) Questions diverses.
7. Le Comité adopte l'ordre du jour figurant dans le document EC 2018/102/W.P.1.

Point 3 de l'ordre du jour. Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

8. Le Comité examine l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2019 et plan indicatif pour 2020-2021 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (document EC 2018/102/W.P.2).

9. Le Comité accueille avec intérêt le programme de travail pour 2019, et en particulier la proposition de conduite d'une évaluation au niveau de l'institution portant sur le soutien qu'apporte le FIDA à l'innovation et à la croissance de la productivité en faveur d'une agriculture familiale inclusive et durable, et les cinq évaluations de la stratégie et du programme de pays prévues pour El Salvador, Madagascar, le Népal, la Sierra Leone et le Soudan. Des membres suggèrent que l'évaluation au niveau de l'institution pourrait envisager les innovations aussi bien technologiques que non technologiques, ainsi que les problèmes spécifiques rencontrés lorsque l'on cible les plus pauvres parmi les pauvres.
10. Les membres accueillent avec satisfaction la focalisation accrue sur le renforcement des partenariats avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome par le biais, entre autres, du partage de savoirs et d'expérience afin d'améliorer l'évaluation des projets et programmes axés sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. Une table ronde nationale, organisée conjointement par IOE et le Bureau de l'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, se tiendra dans le contexte de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays en El Salvador, et une manifestation du même ordre pourrait être envisagée pour la présentation des conclusions de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays en cours au Mexique. Sur un thème connexe, les membres apprécient le projet d'évaluation conjointe, à conduire en 2021, sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome au niveau des pays, et encouragent IOE à veiller à la définition commune des objectifs et du consensus avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.
11. Des éclaircissements sont fournis à propos de l'augmentation nominale de 1,37% par rapport au budget approuvé de 2018 et spécifiquement de l'augmentation des dépenses de personnel. Il est noté que cette augmentation nominale est inférieure à l'hypothèse de 1,7% d'augmentation des prix qui avait été retenue dans l'aperçu général du programme de travail et budget pour le FIDA en 2019, soumis par la direction du FIDA. Cela entraîne une baisse réelle pour le budget d'IOE. S'agissant des dépenses de personnel, il est expliqué qu'IOE ne bénéficie pas d'un tampon du FIDA pour faire face à des dépenses ou à des hausses des coûts imprévues. Des éclaircissements sont également fournis à propos des efforts actuellement entrepris pour améliorer la diffusion des matériels issus de l'évaluation.
12. En conclusion, le Comité exprime son approbation générale quant aux propositions énoncées dans le document et attend avec intérêt le moment de l'examen des propositions finales, à sa cent troisième session.
Point 4 de l'ordre du jour. Évaluation de la performance du Programme d'amélioration des racines et tubercules au Ghana
13. Le Comité examine le document EC 2018/102/W.P.3, Évaluation de la performance du Programme d'amélioration des racines et tubercules au Ghana, l'exposé connexe et la réponse de la direction.
14. Le Comité prend note des importants progrès réalisés vers l'amélioration de la productivité des racines et tubercules au Ghana, mais aussi des insuffisances dans l'encouragement à la transformation et la commercialisation. Le déséquilibre entre la production et la commercialisation durant l'exécution du programme a eu pour conséquence un excédent de produit et une saturation du marché local. Bien que des progrès aient été accomplis sur le plan de la commercialisation, après l'examen à mi-parcours, lorsque le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture avait mis davantage l'accent sur la commercialisation agricole, il ne restait que peu de temps pour l'exécution et le programme n'est donc pas parvenu à atteindre les objectifs connexes. Les membres accueillent avec satisfaction les recommandations

concernant les composantes relatives à la commercialisation et au développement de la chaîne d'approvisionnement, et soulignent la possibilité d'appliquer, dans d'autres pays, les enseignements tirés.

15. À la demande des membres, des éclaircissements supplémentaires sont fournis à propos de l'engagement du secteur privé et des propositions de mécanismes alternatifs de financement.
16. En conclusion, le Comité exprime son appréciation pour la qualité élevée du rapport et son appui aux recommandations qu'il contient. Le Comité félicite le Gouvernement ghanéen pour la franchise de sa réponse et pour sa forte détermination à aborder les problèmes recensés dans l'évaluation, ce que démontre à l'évidence la déclaration présentée par la présidence au nom de Son Excellence Paulina Patience Abayage, Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Ghana auprès du FIDA (qui n'a pas été en mesure de participer à la session). Les membres félicitent aussi la direction pour son engagement à intégrer les enseignements tirés dans les opérations en cours et dans le programme d'options stratégiques pour le pays qui sera élaboré en 2019.

Point 5 de l'ordre du jour. Évaluation de la performance du Programme d'intermédiation financière rurale au Lesotho

17. Lors de sa centième session, le 23 mars 2018, le Comité de l'évaluation avait examiné le rapport d'évaluation de la performance du projet relative au Programme d'intermédiation financière rurale au Royaume du Lesotho (EC 2018/100/W.P.3/Rev.1).
18. À la suite du débat ultérieur, le Comité avait souligné la nécessité d'apporter une modification fondamentale à la conception du projet et de veiller à ce que les futurs projets obtiennent de meilleurs résultats. La direction avait par conséquent préparé des informations actualisées (document EC 2018/102/W.P.4) sur les mesures prises pour chercher à résoudre les problèmes soulevés dans l'évaluation de la performance du projet, et IOE formulé sa réponse dans un additif.
19. Le Comité se félicite des efforts consentis par la direction pour accueillir les recommandations contenues dans l'évaluation et juge rationnelle et concrète la réponse de la direction. La volonté du Gouvernement lesothan de participer avec le FIDA à l'amélioration de la performance est également saluée. À cet égard, la déclaration faite par Son Excellence Mme Lineo Irene Molise-Mabusela, Ambassadrice et Représentante permanente du Lesotho auprès du FIDA, est hautement appréciée par les membres du Comité de l'évaluation.
20. Le Comité note que la direction a: abordé les problèmes liés à une conception et des modalités d'exécution excessivement ambitieuses; adopté une approche plus rationalisée et participative; employé de nouveaux instruments comme l'outil multidimensionnel d'évaluation de la pauvreté; renforcé le suivi-évaluation et mis davantage l'accent sur la gestion des savoirs.
21. Les membres notent par ailleurs qu'afin d'adopter une approche plus programmatique au Lesotho, la direction a surtout mis l'accent sur la réalisation de synergies et de liaisons avec le portefeuille en cours. L'action menée par le FIDA pour le renforcement des partenariats dans le pays apparaît à l'évidence dans les deux opérations exécutées avec la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial. On prévoit que ces partenariats renforceront la durabilité des opérations et favoriseront la reproduction à plus grande échelle.
22. La direction réaffirme l'importance des activités de finance rurale et le besoin de telles activités au Lesotho. Ce point sera pris en considération lors de l'élaboration du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays en 2019.

Point 6 de l'ordre du jour. Version révisée du document d'orientation relatif à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

23. Le Comité de l'évaluation examine la version révisée du document d'orientation relatif à l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (document EC 2018/102/W.P.5), où ont été intégrées les réactions exprimées par les membres lors de la session de juin du Comité.
24. Le Comité prend note des éclaircissements fournis par le président du groupe chargé de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA à propos du budget de cet exercice, incluant les activités menées en 2018 pour les préparatifs et la collecte des données par le groupe et les consultants, ainsi qu'une allocation pour 2019 destinée à couvrir la poursuite de l'analyse, la rédaction du projet, sa révision et la présentation du rapport d'examen par les pairs.
25. Les membres accueillent avec satisfaction les éclaircissements fournis sur la portée de l'exercice, qui pourrait aussi inclure un examen des produits et des services d'évaluation, de la faisabilité des évaluations en termes de passage à une plus grande échelle et de reproductibilité, et de l'aspect relatif à l'utilisation optimale des ressources. La direction propose qu'il soit fait spécifiquement référence à ce dernier point dans le document d'orientation.
26. Répondant à des demandes de précisions complémentaires relatives à la méthode proposée, le président du groupe chargé de l'examen externe par les pairs précise que la version révisée du document d'orientation prévoit des entretiens ciblés avec les représentants des États membres, les parties prenantes, des membres de la haute direction et du personnel opérationnel les mieux placés pour formuler des observations de fond sur la fonction d'évaluation, son utilité et l'utilisation optimale des ressources. Il sera pris contact avec les membres du Comité, entre autres États membres, au sujet desdits entretiens.
27. Des éclaircissements complémentaires sont demandés au sujet de l'utilisation de 100 000 US\$ prévus dans le budget de 2018. À la cent-unième session du Comité, il a été indiqué que l'établissement du document n'entraînerait aucun coût ; néanmoins, ladite somme de 100 000 US\$ a été maintenue pour 2018.
28. La version révisée du document d'orientation sera soumise au Conseil d'administration pour approbation à sa session de septembre.

Point 7 de l'ordre du jour - Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) ; et point 8 de l'ordre du jour - Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)

29. Le Comité examine le RARI, tel qu'il figure dans le document EC 2018/102/W.P.6, et la réponse de la direction à ce sujet, et le RIDE, tel qu'il figure dans le document EC 2018/102/W.P.7, et les observations d'IOE à ce sujet.
30. Le Comité accueille avec intérêt les rapports, et félicite tant IOE que la direction. Les membres adressent leurs compliments à IOE pour son rapport clair, rigoureux et exhaustif, qui constitue un important outil à la disposition de la direction pour la promotion de l'efficacité en matière de développement et de l'efficience institutionnelle. Les membres félicitent aussi la direction pour la qualité du RIDE, la présentation autocritique et transparente et la large convergence avec les conclusions du RARI, malgré les différences entre les sources d'information utilisées dans les deux rapports. Les membres notent que les résultats présentés dans les deux rapports sont davantage similaires que par le passé.
31. Les membres prennent note de la conclusion du RARI selon laquelle, pour l'ensemble de la période de 2007 à 2016, 76% des notes du RARI ont été plutôt satisfaisantes ou mieux, mais qu'un déclin a été observé au cours des périodes récentes, ce qui exige des projets du FIDA qu'ils améliorent leur performance afin que "personne ne soit laissé de côté".

32. Le Comité prend note de la réponse de la direction au RARI, et en particulier du fait que la direction s'est félicitée des conclusions et a approuvé les recommandations présentées.
33. Notant que la performance du FIDA semble avoir atteint un palier et qu'un léger déclin peut être perçu dans le RARI, les membres conviennent de la nécessité d'améliorer, entre autres, l'efficacité au niveau des projets, la durabilité des avantages et une utilisation plus efficace des activités hors-prêts.
34. Les membres se félicitent des activités qu'entreprend la direction et attendent avec intérêt d'observer l'impact du processus de réforme en cours - et notamment l'amélioration de la conception des projets qui prévoit une détermination précoce des stratégies de retrait, et la décentralisation – sur la durabilité et l'efficacité au niveau des projets. L'importance de la mobilisation des savoirs locaux et de la participation des populations cibles à la conception des projets, leur suivi et leur évaluation est mise en lumière comme facteur clé de durabilité et d'appropriation.
35. Un large consensus se dégage autour des recommandations contenues dans le RARI. Les membres se félicitent en particulier de l'accent mis sur le thème d'apprentissage relatif aux stratégies de ciblage visant à atteindre les populations rurales pauvres, ce qui a débouché sur des enseignements et des recommandations utiles. Le Comité remercie la direction de son engagement à réviser les directives de ciblage, destiné à apporter plus de clarté et à mieux appuyer la conception de nouveaux projets par les équipes de pays. Les membres soulignent qu'il est important de veiller à ce que les efforts visant à accroître l'efficacité ne soient pas faits au détriment du ciblage des plus pauvres. La nécessité d'établir un équilibre entre, d'une part, l'orientation vers le marché et la génération de revenus et, d'autre part, le ciblage des plus pauvres est également soulignée, de même que l'importance de trouver des synergies entre le mandat du FIDA et les politiques des gouvernements emprunteurs.
36. Sont également reconnus les problèmes que pose l'engagement dans les situations et les contextes fragiles, où des approches programmatiques spécialement adaptées et spécifiques au pays et au contexte sont nécessaires. Les membres invitent la direction à redoubler d'efforts pour trouver des solutions innovantes.
37. Notant les cibles ambitieuses fixées pour la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), la direction confirme qu'un travail a été entrepris pour évaluer les éléments moteurs du cofinancement et que les résultats apporteront un éclairage à la stratégie qui sera soumise au Conseil d'administration.
38. Le Comité approuve la proposition visant à ce que le RARI 2019 étudie, comme thème d'apprentissage, la qualité initiale de la conception des projets.
Point 9 de l'ordre du jour. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRI SMA)
39. Le Comité d'évaluation examine le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), tel qu'il figure dans le document EC 2018/102/W.P.8/Rev.1, et les observations d'IOE sur ce rapport, publiées sous la forme d'un additif au document. Les membres se félicitent du fait que 86% des recommandations ont été appliquées par la direction, et que les recommandations restantes sont en suspens en raison de la suspension du portefeuille de la République démocratique du Congo, et qu'il y sera donné suite dès que cette situation aura été réglée.
40. Le Comité accueille avec intérêt le rapport et les observations d'IOE, et remercie la direction pour les informations détaillées fournies sur des contextes de pays spécifiques, et jugées très utiles par les membres pour comprendre les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des recommandations. Les membres notent

que le PRISMA de cette année rend également compte de l'état d'avancement de l'application des recommandations adressées aux autorités gouvernementales, comme l'a recommandé IOE en 2017, et soulignent les éclairages que cela a fourni sur l'engagement et les partenariats de la direction avec les gouvernements.

41. Le PRISMA fait apparaître des difficultés persistantes au niveau des pays, sous la forme de problèmes de ciblage, de problèmes de durabilité et de gestion des projets, de conceptions trop ambitieuses, et de la nécessité d'améliorer les partenariats et la participation à l'élaboration des politiques. À cet égard, les membres apprécient le rôle du rapport en tant qu'outil de redevabilité et d'apprentissage.
42. Notant que 80% des recommandations inscrites dans le PRISMA 2018 correspondent à des engagements de la direction pour la période de FIDA11, les membres reconnaissent la pertinence des mesures prises par la direction pour répondre aux problèmes clés recensés par IOE, ainsi que le rôle important de la fonction d'évaluation indépendante dans l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du FIDA.

Point 10 de l'ordre du jour. Questions diverses

43. Pour clôturer, le président remercie tous les participants pour leur participation active aux délibérations, ainsi que les interprètes et l'ensemble du personnel ayant contribué à la réussite de la session.